
Séance du lundi 05 décembre 2022

Membres en exercice :
15

Date de la convocation: 28/11/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le cinq décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du Conseil Municipal

Votants: 14

Présents : Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Anthony LOPEZ, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alexandre PACHOUTINSKY, Alda PENALA, Claude SANTORO

Secrétaire de séance:
Edith ESCOURROU

Représentés: Guy BOURDON, Chantal ROLLAND

Excusés:

Absents: Sylvain RIVIER

Objet: Conventonnement avec le SMAJ: utilisation poste EP Lecune - DE_2022_855

Madame Le Maire expose au Conseil Municipal que la Société Enedis s'est rapproché de la commune ainsi que du SMAJ au sujet d'un poste électrique situé Avenue Claude Bourrel servant principalement pour de l'éclairage public sur cette avenue et sur la zone Portuaire.

Ce poste génère de la consommation sans contrat auprès d'un fournisseur d'énergies.

Suite à une réunion entre le SMAJ et la Commune, il a été convenu que le SMAJ ouvre un contrat auprès d'EDF. Les consommations seront en totalité réglées par le SMAJ et refacturées en fonction de la consommation à la commune d'HOMPS.

Une convention sera mise en place entre le SMAJ et la commune afin de préciser les modalités de cette refacturation avec la possibilité de révision de la répartition.

Madame Le Maire donne lecture du projet de convention ci-annexé.

Ayant ouï la proposition le Conseil Municipal et après délibération

- **APPROUVE** Approuve la convention
- **MANDATE** Madame le Maire à signer tous les actes et tous les documents relatifs à cet objet.

Pour: 14 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré Affichage le lundi 28 novembre 2022

Madame le Maire

Béatrice BORT

